

FEUILLE DE ROUTE

POUR LE RENFORCEMENT DU DIALOGUE ET DE LA COOPÉRATION ENTRE LE G5 SAHEL ET L'UNION EUROPÉENNE

FINAL DRAFT

1. Préambule

Face aux multiples défis sahéliens dans les domaines de la sécurité et du développement, afin d'améliorer la coordination régionale dans le "Sahel" pour une action plus efficace, les présidents de la Mauritanie, du Burkina Faso, du Mali, du Tchad et du Niger, réunis à Nouakchott, créent le 16 février 2014 le G5 Sahel en affirmant leur *"volonté commune de coopérer entre eux et de négocier en commun avec les partenaires techniques et financiers, publics et privés, pour trouver des solutions harmonieuses aux problèmes touchant à la sécurité et au développement des Etats du G5 Sahel"*.

Le 19 décembre 2014, une convention de création du G5 Sahel a été adoptée et ratifiée depuis par quatre Etats membres, rendant ainsi l'organisation effective autour d'un Secrétaire permanent et d'une petite équipe d'experts basée à Nouakchott.

De son côté, l'Union européenne, sur la base de sa Stratégie Sahel adoptée en 2011¹, s'est félicitée de la création du G5 Sahel, et a participé, notamment par le biais de son Représentant Spécial Sahel et de sa Délégation à Nouakchott, à la plupart des réunions politiques et techniques telle que la Plateforme de Sécurité du G5 qui a réuni en mai 2015 les ministres de l'Intérieur de la zone ainsi que ceux de l'Espagne et de la France. Dans le même temps, elle a adopté un Plan d'Action Sahel en avril 2015 et décidé de renforcer l'attention portée à quatre domaines prioritaires : la prévention de la radicalisation, les opportunités pour la jeunesse, la migration et la mobilité et, enfin, la gestion des frontières et la lutte contre les trafics et le crime organisé.

Plus récemment, une rencontre s'est tenue le 17 juin 2015 entre la Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité (HR/VP), le Commissaire Stylianides (en charge de l'aide humanitaire et la gestion de

¹ Council conclusions on a European Union Strategy for Security and Development in the Sahel 3076th FOREIGN AFFAIRS Council meeting Brussels, 21 March 2011; Joint staff working paper, Joint paper European Strategy for Security and Development in the Sahel SEC(2011)331 final.

crises), les Ministres des Affaires étrangères des pays membres du G5 et bénéficiaires de la Stratégie de l'UE pour le Sahel et du Plan d'Action régional Sahel, et le Secrétaire Permanent du G5. De cette réunion ministérielle, il est ressorti, entre autres, la nécessité de : (i) consolider le dialogue politique entre le G5 et l'UE, y compris au niveau régional avec les pays du Maghreb, et (ii) répondre conjointement aux problématiques de sécurité, de migration et autres défis au Sahel et autour du Bassin du Lac Tchad. L'objectif de l'UE de créer un Fonds Fiduciaire d'urgence avec un volet « Sahel » a été bien accueilli par le G5. Le communiqué conjoint adopté à cette occasion sert de référence importante pour la définition des relations du groupe des pays du G5 et l'Union européenne.

Suivant les conclusions et recommandations de la rencontre ministérielle, les experts du G5 et de l'UE se sont réunis les 12 et 13 octobre 2015 à Bruxelles en présence du Secrétaire permanent du G5 et du Représentant Spécial de l'UE pour le Sahel, de certains Etats membres de l'UE et de la CEDEAO². L'ensemble des parties ont confirmé les défis et priorités et discuté des modalités de coopération politique, diplomatique et technique entre l'UE et le G5 Sahel pour atteindre ces objectifs. Un premier échange sur la présente feuille de route a été initié.

2. Objectifs

Sur la base des échanges qui ont eu lieu et des engagements pris conjointement, la présente Feuille de Route vise à préciser de manière plus spécifique les objectifs et priorités partagés et les modalités du dialogue politique et de la coopération futurs par rapport aux différents objectifs partagés.

Elle repose sur la vision partagée que les régions transfrontalières, et les domaines de la sécurité, de la gestion des frontières, de la migration, et de la lutte contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation ont été identifiés comme des espaces/domaines dans lesquels une coordination régionale du G5 Sahel devrait avoir un impact positif et rapide.

Les principales références de ce partenariat sont le projet de la Stratégie pour le Développement et la Sécurité du G5 et son Plan d'Action Régional 2016³, la Stratégie sur la sécurité et le développement de l'UE et son Plan d'action régional, et le plan d'actions de la Valette et les engagements mutuels pris lors de ce sommet entre l'Europe et l'Afrique. Ces stratégies constituent une référence commune y compris au Sahel. Il s'agit désormais pour les pays sahéliens et le G5 d'identifier et de décliner opérationnellement des actions cadrant avec ces engagements mutuels, dans les domaines d'intérêts conjoints.

² Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest.

³ Endossé par le sommet des chefs d'Etats du G5 Sahel du 20 novembre 2015.

3. Principes et moyens

Le groupe des pays du G5 et l'Union européenne souhaitent établir un dialogue politique de haut niveau, qui devrait se traduire notamment par une concertation et une coopération efficace et souple entre les deux entités et s'inscrire pleinement en ligne ou en complément des mécanismes de dialogues et plateformes de concertation déjà existants.

Le dialogue politique et diplomatique sera au centre de la coopération entre l'UE et le G5 Sahel afin de discuter des questions actuelles d'intérêt mutuel, y compris la migration, en mettant l'accent sur le lien entre sécurité et développement. La lutte contre le terrorisme, en Afrique et en Europe sera aussi abordé.

La coopération actuelle, y compris les programmes indicatifs nationaux, les programmes indicatifs régionaux, l'aide humanitaire, l'Instrument contribuant à la Stabilité et la Paix, ainsi que les missions PSDC⁴ déployées dans la région, fournissent le cadre financier et technique pour des appuis concrets.

En plus de ces instruments, et afin de lutter contre les causes profondes de la migration irrégulière et du déplacement forcé, l'UE a mis en place un Fonds fiduciaire qui permet à l'UE, à ces États membre et à d'autres donateurs intéressés de répondre aux différentes dimensions de la situation d'urgence en fournissant conjointement, avec souplesse et rapidité le soutien nécessaire.

Il importe de noter que la structure d'organisation légère choisie par le G5 permettra de coordonner leurs travaux politiques à travers le Secrétariat Permanent du G5. Le dialogue politique, diplomatique et de sécurité étant au cœur du partenariat entre le G5 Sahel et l'UE, les projets proposés par les 5 États du Sahel pour renforcer leur coopération et coordination dans ces domaines pourraient être soumis à l'UE dans le cadre du dialogue G5 UE, à travers leurs différentes composantes nationales.

Le G5 Sahel inscrit ses actions en cohérence avec les autres organisations régionales et son environnement proche, dans un esprit de complémentarité et subsidiarité. Il inscrit ses actions dans le cadre d'une approche globale.

Le G5 Sahel a intégré la Plateforme de coopération Ministérielle dite "de Bamako" des stratégies Sahel et est membre tant du Secrétariat technique que de la Plateforme ministérielle. Le Tchad assurera prochainement la présidence du G5 et celle de la plateforme dite de Bamako, ce qui devrait faciliter le travail de simplification et de rationalisation en matière de coordination.

Dans le domaine sécuritaire, le G5 Sahel devrait renforcer la coordination entre la plateforme de sécurité du G5 Sahel et le Processus de Nouakchott;

⁴ Politique de Sécurité et de Défense Commune de l'UE.

Dans le domaine de la migration, le G5 Sahel devrait renforcer sa coopération avec le Processus de Rabat et la mise en place du plan d'action du Sommet de La Valletta.

Dans le domaine de la résilience, le G5 Sahel renforcerait sa coopération avec les organisations régionales (CEDEAO, UEMOA⁵ et CILSS⁶) dans le cadre des mécanismes de coordination existants du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires/AGIR.

De leurs côtés,

L'UE et ses Etats Membres sont prêts à apporter leur soutien politique et diplomatique au Secrétariat Permanent du G5 Sahel dans le cadre de ses activités de coordination.

L'UE et ses Etats Membres sont prêts à faciliter la participation de leurs experts dans les réunions thématiques organisées par le G5 Sahel.

L'UE et ses Etats Membres sont prêts à étudier une demande spécifique de soutien technique auprès du Secrétariat Permanent, notamment dans les domaines de la sécurité et de la gestion des frontières.

L'UE et ses Etats Membres devraient s'efforcer de relayer l'action du G5 Sahel dans les instances régionales et organisations internationales et le CILSS afin que le G5 soit invité aux prochaines réunions du RPCA-SEG AGIR.

4. Mécanismes de dialogue, de concertation et de coopération

Le cadre de coopération entre le G5 Sahel et l'Union européenne s'établit de la façon suivante⁷ :

- participation de l'UE aux sommets du G5 Sahel;
- rencontre annuelle entre les Ministres des Affaires étrangères du G5 Sahel et la Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité de l'UE;
- participation éventuelle, selon les sujets, des Membres de la Commission européenne aux rencontres ministérielles du G5 Sahel dans leurs domaines de compétence;

⁵ Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.

⁶ Comité Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel.

⁷ Un calendrier indicatif des différentes réunions et échéances est présenté en annexe.

- suivi conjoint, au niveau approprié, de la mise en œuvre des stratégies et plan d'intervention respectifs du G5 et de l'UE;
- rencontre régulière des experts du G5 Sahel et de l'UE, avec un objectif semestriel, selon les différents pôles thématiques identifiés;
- participation de l'UE, dont les services liés à la PSDC, aux réunions de la Plateforme de Sécurité;
- participation des experts de la plateforme de Sécurité, le cas échéant, à des réunions et conférences organisées par l'UE;
- dans le cadre des mécanismes et structures existantes de coordination entre gouvernement et partenaires techniques et financiers, et selon les besoins, organisation des rencontres entre le Comité National de coordination G5 Sahel mis en place dans chacun des Etats sahéliens, les représentations des Etats membres et la Délégation de l'Union européenne.

5. Principales activités et initiatives conjointes prévues en 2016

Le plan d'action de La Valetta et les engagements mutuels pris lors de ce sommet entre l'Europe et l'Afrique constituent une référence commune y compris au Sahel. Ces engagements confirment les domaines d'intérêts conjoints listés ci-dessous et déjà identifiés dans les stratégies de l'UE et du G5 et leur plan d'action respectifs.

Sécurité, gestion des frontières, lutte contre le terrorisme, le crime organisé et les trafics

- Consultations régulières dans le cadre des réunions de la Plateforme de Coopération en Matière de Sécurité du G5 Sahel (PCMS) et d'autres cadres appropriés tel que le Partenariat Militaire de Coopération Transfrontalière des forces armées du G5 Sahel (PMCT);
- Identification, par la partie sahélienne, des secteurs de coopération prioritaire dans le domaine de la sécurité, de la gestion des frontières, de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé et les trafics;
- Proposition, par l'Union européenne, d'ouvrir des formations dispensées par ses missions PSDC à des participants des 5 pays du Sahel;
- Prise en compte, par l'Union européenne, de la dimension régionale de l'action des missions PSDC en cours dans le Sahel lors de leurs revues stratégiques respectives;
- Consultations régulières pour la mise en place d'une coopération plus approfondie en matière de gestion des frontières et des espaces transfrontaliers, y compris la gestion des flux et la lutte contre les trafics;

- Elaboration et mise en œuvre de stratégies et de plans d'action en matière de gestion intégrée des frontières aux niveaux national et régional par les états sahéliens et le G5;
- Consultations régulières pour la mise en œuvre effective des protocoles de la CEDEAO en matière de liberté de circulation. Une attention particulière devrait être portée dans ce cadre à l'établissement de bases de données biométriques à usage multiple, permettant de délivrer des documents d'identité sécurisés mais aussi de lutter contre la criminalité et le terrorisme, de prévenir la fraude électorale, de mieux recenser les populations afin d'affiner les besoins en matière de services publics de base;
- Lancement d'un processus conjoint des deux parties pour explorer d'autres options pour intensifier leur coopération dans le domaine sécuritaire, la gestion des frontières, la lutte contre les trafics, et de lutte contre le terrorisme le crime organisé par les différents mécanismes et instruments disponibles (y compris CSDP);
- Etudier les options pour une poursuite du soutien de l'UE en appui au Collège Sahélien de Sécurité ou initiatives similaires.

Migration et mobilité

- Proposition, par la partie Sahélienne, des actions et projets concrets en matière de renforcement de la coopération transfrontalière, de la gestion des frontières et de faire face à la traite des êtres humains et au trafic de migrants;
- Renforcement de la coopération en matière de retour et de réadmission et de réintégration;
- Contribuer à la promotion de la protection internationale;
- Echange, à l'occasion des rencontres prévues aux différents niveaux, sur l'état de mise en œuvre dans la région du Sahel et du Plan Action adopté à la Valette dans ces différentes dimensions et champs d'action en ce qui concerne la région du Sahel;
- Mise en place ou renforcement de stratégies sur la migration et la mobilité aux niveaux national et régional par les Etats sahéliens et le G5;
- Etude de l'appui, sur demande des pays concernés, de l'UE à des actions prioritaires telles que la mise en place des équipes d'investigation conjointes visant le trafic de migrants et de la traite des êtres humains;
- Contribuer au renforcement de la résilience des populations dans les zones transfrontalières.

Prévention de la radicalisation et lutte contre l'extrémisme violent

- Approfondir le dialogue sur la prévention de la radicalisation et lutte l'extrémisme violent;

- Précision, par la partie Sahélienne, des approches et priorités en matière de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, en cohérence avec la feuille de route G5 Sahel préparée à ce sujet;
- Sur base des propositions de la région et de l'expérience acquise par les pays du G5 et des programmes tels que le Programme de Prévention Régionale de l'Extrémisme Violent, identification des priorités d'action;
- Coordination dans la mise en œuvre du Plan d'Action "Prévention de l'Extrémisme Violent" des Nations Unies attendu en 2016;
- Explorer les options existantes pour renforcer les capacités des pays du Sahel G5 dans le domaine de la justice.

Soutien au Secrétariat Permanent du G5 Sahel

- Examen, par l'Union européenne, des possibilités pour le renforcement des capacités du Secrétariat Permanent du G5 dans les domaines prioritaires de dialogue, de concertation et de coordination, notamment dans les domaines de la sécurité et de la gestion des frontières.

Annexe (à compléter avec le SP du G5)

Calendrier de principales conférences et réunions en 2016